Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

E5 - Arts, civilisations, techniques de l’habitat et de l’agencement

Session 2013 • Code sujet : **1306ADACT** • Durée : **3 h** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Vivre dedans-dehors : la notion de limite en architecture (1 question) **Page 3**

2. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://btsera.fr/assets/annales/bts-era/E5 - Conception d’agencement/2013/BTS ERA - E5 - Conception d’agencement - Session 2013 - 1-Sujet.pdf

1. Vivre dedans-dehors : la notion de limite en architecture

Le sujet propose trois lieux à analyser : la niche peinte des appartements Napoléon III au Louvre, la Villa Mairea d'Alvar Aalto et la Maison N de Sou Fujimoto. Les documents associent légendes, vues et, pour la Maison N, un plan ; ils nourrissent une réflexion sur les relations entre intérieur et extérieur et sur les limites en architecture.

Question Sujet. En partant du thème « Vivre dedans-dehors » et de l'effacement des frontières entre ouvert et fermé, intérieur et extérieur, plein et vide, jour et nuit, analysez les trois lieux sur les plans technique, fonctionnel et formel, après les avoir brièvement resitués dans leur contexte respectif. En évoquant d'autres références, développez un propos sur la notion de limite en architecture.

Au Louvre, dans les appartements du Second Empire, la niche peinte par Forestier et Héron (1860-1861) simule une ouverture sur un paysage. Perspective et balustrade prolongent visuellement la salle à manger, tandis que le décor et le lustre mettent en scène le luxe.

À la Villa Mairea, maison moderniste construite en Finlande pour Maire et Harry Gullichsen (1938-1939), poteaux variés, bois, pierre, grandes baies et terrasse couverte composent une transition vers la forêt. L'espace est ouvert sur la nature tout en préservant des zones de retrait.

À la Maison N de Sou Fujimoto, trois enveloppes blanches emboîtées et percées organisent des degrés d'intimité. Vides, cour et végétation traversent les limites et rapprochent les usages domestiques du jardin.

Comme l'engawa japonais ou la fenêtre en bande de Le Corbusier, la limite peut séparer, filtrer ou relier : elle règle les usages, la lumière et le rapport au paysage.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En architecture, la limite est un seuil modulable : elle sépare, filtre et relie les espaces, les usages et le paysage.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2013)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E5 du BTS Agencement de l'environnement architectural, session 2013, porte le code 1306ADACT et dure 3 heures, coefficient 4. Sur le thème « Vivre dedans-dehors », elle mobilise la niche du Louvre, la Villa Mairea et la Maison N. Elle évalue l'analyse contextualisée, la réflexion sur la limite architecturale, l'usage des connaissances et la qualité de l'expression écrite et graphique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Analyser chaque lieu selon trois dimensions complémentaires : technique, fonctionnelle et formelle.
- Situer brièvement chaque réalisation dans son contexte historique, géographique et architectural.
- Étudier la limite en architecture à travers les relations entre ouvert et fermé, intérieur et extérieur, plein et vide.
- Élargir l'analyse des trois documents par des références pertinentes pour construire une réflexion sur la limite.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter brièvement le contexte de chacun des trois lieux avant ou pendant l'analyse.
- Traiter les aspects techniques, fonctionnels et formels, sans se limiter à la description des images.
- Relier les exemples proposés à une réflexion cohérente sur l'effacement ou la transformation des limites.
- Soigner la qualité et la lisibilité de l'expression écrite et graphique, critères explicitement indiqués.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser l'analyse des trois lieux ?

Situez brièvement chaque réalisation, puis analysez-la sous les angles technique, fonctionnel et formel. Comparez les relations entre dedans et dehors, en vous appuyant sur les documents et sur des références complémentaires.

Q : Que signifie réfléchir à la notion de limite dans ce sujet ?

Il s'agit d'examiner comment l'architecture marque, transforme ou atténue les séparations entre intérieur et extérieur, ouvert et fermé, plein et vide. Appuyez cette réflexion sur les lieux proposés et d'autres références pertinentes.

Q : Comment répartir le temps et le barème pendant l'épreuve ?

Le sujet prévoit trois heures, mais ne donne ni barème chiffré ni répartition du temps. Réservez du temps pour les trois analyses, la réflexion construite sur la limite et une relecture de la production écrite et graphique.

Q : Quels critères de notation le jury annonce-t-il ?

Le sujet retient la qualité et la cohérence de l'analyse et de la réflexion, l'investissement judicieux des connaissances, ainsi que la qualité et la lisibilité de l'expression écrite et graphique. Aucun barème détaillé n'est imprimé.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsera.fr/assets/annales/bts-era/E5 - Conception d'agencement/2013/BTS ERA - E5 - Conception d'agencement - Session 2013 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Étude et Réalisation d\ : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.